



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2016

*Département du Gard  
Mairie de  
Molières-sur-Cèze*

Étaient présents : Karine Abderrhamann, Georges Adryanczyk-Perrier, Dominique Agniel, Lionel Beaufils, Jean-Louis Bertrand, Florence Bouis, Sylvain Cividino, Coralie Damay, Patrick Dumas, Chantal Licari, Francette Maillet, Nathalie Mauchand, Georgette Mazon, Valérie Remond, Josiane Supron.

Étaient absents : Jacques Navarro représenté par Jean-Louis Bertrand, Marie MENARD représentée par Sylvain Cividino, Cyril Aubanel, Patrick Talaron.

Secrétaire de séance : Sylvain Cividino.

La séance est ouverte à 18 h 30.

Est nommé secrétaire de séance : Sylvain CIVIDINO.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 février 2016 est approuvé à l' unanimité.

Compte-rendu des décisions prises au titre de l' article L 2122,22 :

- Remboursement à la société d'assurance SMACL d'un trop perçu d'un montant de 1810 €.
- Signature d'un bail de location d'un appartement cité 15 aux Brousses à Monsieur Rudy HERBAIN.

**1 Comptes de gestion 2015 de la Trésorière de Saint AMBROIX** : Monsieur le Maire présente les comptes de gestion de la Trésorière de St Ambroix pour l'exercice 2015. Le Conseil approuve, à l' unanimité, les comptes de la commune, du service eau et assainissement, du site industriel et du lotissement.

**2 Comptes administratifs du Maire exercice budgétaire 2015** : Monsieur le Maire présente les comptes administratifs du Maire pour l' exercice 2015.

Le budget communal

		Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes		200 115,69 €	1 195 854,24 €
Recettes nettes		65 798,16 €	1 406 045,26 €
Résultat	2015	-134 317,53 €	210 191,02 €

Le budget eau et assainissement

		Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes		261 773,42 €	310 794,85 €
Recettes nettes		172 959,08 €	336 509,57 €
Résultat	2015	-88 814,34 €	25 714,72 €

## Le budget du site industriel

		Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes		4 507,62 €	6 836,22 €
Recettes nettes		0,00 €	0,00 €
Résultat	2015	-4 507,62 €	-6 836,22 €

## Le budget du lotissement

		Investissement	Fonctionnement
Dépenses nettes		4 507,62 €	6 836,22 €
Recettes nettes		0,00 €	0,00 €
Résultat	2015	-4 507,62 €	-6 836,22 €

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, et le Conseil approuve à 13 voix pour et 3 abstentions ( Bouis, Dumas, Remond).

**3 Affectation du résultat d'exploitation des budgets 2015 :** Monsieur le Maire présente l' affectation des résultats d' exploitation des quatre budgets 2015. Unanimité.

**4 Vote d'imposition des taxes communales 2016 :** Monsieur le Maire explique la nécessité de trouver des ressources nouvelles pour permettre d'équilibrer le budget de la commune. Il propose de fixer les taux pour l'exercice 2016 aux montants suivants :

	Taux 2015	Bases d'imposition estimée avec la Notification 1259 COM de 2016	Taux proposé 2016	Recettes prévisionnelles 2016
Taxe d'habitation	14,35%	1177000	19,35%	227 750,00 €
Taxe foncière bâtie	19.44%	813900	24.44%	198 917,00 €
Taxe foncière non bâti	62.32%	4700	67.32%	3 164,00 €
				<b>429 831,00 €</b>

Cet effort fiscal générera une recette supplémentaire de plus de 100 000 €. Il est à noter que malgré cette augmentation, la commune reste au niveau du taux moyen départemental 2015.

Les taux sont adoptés par 14 voix pour et 3 voix contre ( Bouis, Dumas, Remond).

## **5 Budget Primitif 2016 de la commune.**

Monsieur Bertrand expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2016 :

Les Dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 732 561,37 €.

Les Dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 958 559,04 €.

M. Bertrand expose à l'assemblée les travaux prévues en matière d'investissement et note la baisse de la DGF à hauteur de 19 373 € sur le budget de fonctionnement.

Budget approuvé à 14 voix pour et 3 voix contre ( Bouis, Dumas, Remond ).

**6 Subvention exceptionnelle au service de l'eau et de l'assainissement :**

M. Bertrand présente la nécessité d'abonder le budget du service de l'eau et assainissement par une subvention exceptionnelle du budget de fonctionnement du budget communal : 50 000 €.

Décision approuvée par 14 voix pour et 3 abstentions ( Bouis, Dumas, Remond )

**7 Création de deux postes en contrat aidé au service des sports :** M. Beaufiles présente la création de deux postes en contrat aidé par l' État rattachés au service des sports.

Il s' agit d' un CAE de 35 h et d' un CUI de 30 h qui interviendront dans le cadre de leur formation dans le domaine sportif .Ce projet d'insertion est soutenu par la communauté de communes DE CEZE CEVENENS dans le cadre de sa compétence « insertion professionnelle». Unanimité.

**8 Augmentation du tarif de l'eau et de l'assainissement :** M. Agniel présente la nécessité de revoir la tarification de l' eau pour pouvoir équilibrer le budget eau et assainissement.

Il est proposé de ne pas modifier les frais fixes ( abonnement, location compteur ), ni la première tranche de 0 à 60 m3

La tranche de 60 à 120 m3 passera à 1,45 € / m3 pour la fourniture d' eau ainsi que pour l' assainissement.

La tranche au delà de 120 m3 passera à 1,90 € / m3 pour la fourniture d'eau ainsi que pour l'assainissement.

Décision approuvée à 14 voix pour et 3 voix contre ( Bouis, Dumas, Remond ) applicable au 1 juin 2016.

**9 Budget primitif 2016 du service de l'eau et de l'assainissement.**

Monsieur Agniel présente le budget primitif 2016 du service de l'eau et assainissement.

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à: 392 113,58 €.

Dépenses et recettes d' investissement s'équilibrent à: 308310,45 €.

Monsieur AGNIEL expose les travaux prévus en matière d'investissement pour 2016.

Budget approuvé à 14 voix pour et 3 abstentions ( Bouis, Dumas, Remond )

**10 Budget eau et assainissement - Annulations :** Monsieur Agniel propose l'annulation des factures irrécouvrables et d' erreurs de facturation pour un montant global de 778,48 €. Approuvé à 16 voix pour et 1 abstention (Dumas ).

A 20h20 Mme Nathalie Mauchand quitte la séance et donne procuration à Mme Francette Maillet.

**11 Pays des Cévennes : convention SPANC.** Monsieur AGNIEL propose de renouveler la convention avec le Pays des Cévennes pour le SPANC (Assainissement non collectif). Approuvé à l' unanimité.

**12 Budget primitif 2016 du site industriel.** M.Bertrand présente le budget primitif 2016 du site industriel.

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 226 667,22 €.

Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 280 000,00 €.

Budget approuvé à 14 voix pour et 3 abstentions ( Bouis, Dumas, Remond ).

### 13 Cessions de lots sur le site industriel.

M. Beaufils expose les intentions d'achats des lots du site industriel :

\* Lot 9 i. vendu à M. AYMARD, Activité : e-commerce pour :

19 800 € H.T. soit 21 693,25 € T.T.C dont TVA sur marge de 1 893,25 €.

Adopté à l' unanimité.

\* Lot 6 f. vendu à SCI AGI AGB, M. Hichtertz - Activité : Réparation de boites de vitesses automatiques et mécaniques pour,

50 545 € H.T. soit 55 885,14 € T.T.C dont TVA sur marge de 5 340,14 €

Adopté à l' unanimité.

\* Lot 8 h. vendu à SCI ONTHEROCK, M. Inzelnac -Activité : Fabrication d' embarcations de loisir nautiques pour

11 215 € H.T. soit 12 016,99 € T.T.C dont TVA sur marge de 801,99 €,

Adopté à l' unanimité.

\* Lot 7 g. vendu à SCI Les Garrigues, M. Pachot : Activité : Préparation de véhicules de sport auto, Twincup

34 154 € H.T. soit 37 015,69 € T.T.C dont TVA sur marge de 2 861,69 €,

Adopté à l' unanimité.

\* Lot 10 j. vendu à SCI SL4, M. Luc Strychanin - Activité : Entreprise de maçonnerie

27 672 € H.T. soit 29 703,70 € T.T.C dont TVA sur marge de 2 031,70 €

Adopté à l' unanimité.

\* Lot 5 e. vendu à SCI Yomax, M. Sanchez Activité :peinture -réparations auto

34 605 € H.T. soit 37 029,23 € T.T.C dont TVA sur marge de 2 424,23 €,

Adopté à l' unanimité.

\* Lot 1 a. vendu à SCI Cévennes, M. Pages Activité : Stockage de négoce

46 940 € H.T. soit 51 284,86 € T.T.C dont TVA sur marge de 4 344,86 €,

Adopté à l' unanimité.

\* Lots 3c, 4d, l, r, s, w, x, et le lot 2b en indivision M. C. Robert et Mme V. Remond  
Activité : Fabrication industrielle, pour un montant de

76 310 € H.T. soit 84 922,22 € T.T.C dont TVA sur marge de 8 612,22 €,

V. Remond, concernée, sort de la salle et ne participe pas au vote.

Adopté à 16 voix pour.

\* Lot t. vendu à SCI SRC 300 € H.T. soit 327 € T.T.C dont TVA sur marge de 27 €,

Adopté à 16 voix pour et 1 abstention ( V. Remond ).

### 14 Dénomination du site industriel et des voies liées au site.

Mme Mazon propose de nouvelles dénominations du site et des voies d'accès.

- le nom « Zone d' activités Silhol » est Adopté à l' unanimité.(en remplacement de site industriel)

- Pour la voie côté vallée qui longe la voie ferrée, "Rue des cheminots ". Unanimité.

- Pour la voie qui contourne le site côté colline, " Rue des mineurs". Unanimité.

**15 Budget primitif 2016 du lotissement :** M. Bertrand présente le budget primitif 2016 du lotissement.

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à: 59 362,06 €.

Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à : 78 262,06 €. Unanimité.

**16 Nouveaux statuts de la Communauté de communes De Cèze Cévennes.** Madame Maillet présente les nouveaux statuts de la Communauté de Communes, déjà votés par le conseil Communautaire Adopté à l'unanimité.

**17 Diagnostic éclairage public : convention avec le SMEG.** M. Beaufile explique que, conformément à la validation du point 16, la compétence « éclairage public » auparavant assumée par la Communauté de Communes a été retournée aux communes.

Il propose d'établir une convention avec le SMEG ( Syndicat Mixte d'électrification du Gard ) afin de faire une étude diagnostic de notre réseau communal d'éclairage public.

Le coût de cette étude est de 7 971,60 €, subventionnée à hauteur de 6 640,00 €, donc reste à charge pour la commune 1 331,60 €. Adopté à l'unanimité.

**18 Bureaux de vote et affichage administratifs : Modifications pour 2017.**

Suite à la lettre de Monsieur le Préfet du Gard relative à la préparation des élections en 2017 et la localisation des bureaux de vote et des affichages administratifs. Madame MAZON propose de restructurer les bureaux de vote selon de tableau ci-après :

	ACTUELS	NOUVEAUX
<b>Bureaux de vote</b>	BUREAU N°1 – MAIRIE	IDEM
	BUREAU N°2 – LES BROUSSES	FUSION AVEC BUREAU N°1 MAIRIE
	BUREAU N°3 – ECOLE MATENELLE ROBERT COURTIAL GAMMAL	DEVIENT BUREAU N°2 MAISON DES ASSOCIATIONS PLACE JULES FERRY
<b>Emplacements affichage</b>	Mairie – Rue de la Cèze	IDEM
	Près ancienne école les Brousses – sur RD 130	IDEM
	Aire stationnement tri sélectif – Gammal Croisement RD 130 /Mas Domergue	IDEM

Adopté à l'unanimité.

**19 Ventes immobilières.**

Monsieur le Maire explique la nécessité pour la commune de trouver des ressources pour permettre des investissements nécessaires liés aux intempéries de septembre 2015.

Il propose la vente du Mas Fontfrède aux Brousses, bâtiment vétuste.

M. Pignatel et M. Pons proposent de l'acquérir pour la somme de 235 000 € en conservant les baux de M. et Mme Sugier et de M. Mey.

Adopté à l'unanimité

Il propose la vente de l'ancienne piscine. Les locaux ne pouvant plus accueillir de public par arrêté préfectoral, Cette vente servira à la rénovation et mise en conformité de la salle Polyvalente de Molières : Activités sportives, associatives et festives pourront à nouveau y avoir lieu.

M. et Mme Vallier proposent de l'acquérir pour la somme de 140 000 €.

Adopté à 14 voix pour et 3 voix contre ( Bouis, Dumas, Remond ).



20 M. Beaufils présente le renouvellement de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de télécom. Adopté à l'unanimité

21 Étude globale de réduction des risques d'inondation sur la moyenne Cèze.

Monsieur le Maire expose la nécessité d'une étude globale de réduction des risques d'inondation sur la moyenne Cèze au niveau des digues. Monsieur le Maire présente à l'assemblée le groupement de commandes mis en place avec le syndicat Mixte AB Cèze, le Département du Gard et les collectivités de Bessèges et Saint-Ambroix pour l'étude globale de réduction des risques d'inondations sur la moyenne Cèze.

Le coût total est de 16 700 € subventionnés à hauteur de 80%. Adopté à l'unanimité.

La séance est close à 21h30

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



Georges ADRYANCZYK-PERRIER,

Sylvain Cividino

Karine Abderrhamann,

Jean-Louis Bertrand,

Patrick Dumas,

Nathalie Mauchand,

Josiane Supron.

Dominique Agniel,

Florence Bouis,

Chantal Licari,

Georgette Mazon,

Lionel Beaufils,

Coralie Damay,

Francette Maillet,

Valérie Remond,